

Edito de Daniel Panetto : "Rendre notre métier plus attractif"

lun 18/10/2021 - 16:17



Chère consœur, cher confrère,

Notre 48^{ème} Congrès s'est tenu la semaine dernière. Un moment important qui a réuni pendant deux jours les représentants des marchands de presse venus de tous les territoires. Maintenant que les contraintes sanitaires le permettent, il était important que l'ensemble des élus et délégués se rassemble physiquement. Ce fut un moment réussi et apprécié par chacun !

Mon allocution devant les acteurs de la filière a été l'occasion de rappeler la résilience de notre réseau malgré les deux chocs successifs de la crise sanitaire et de la liquidation des dépôts Sad-Soprocom et de Presstalis. Ces deux événements auraient pu emporter le réseau de presse indépendant. Cependant, Culture Presse a joué son rôle d'organisation professionnelle en négociant des aides multiples : un volet défensif avec la reprise des crédits d'inventures, la sécurisation de deux compléments de rémunération semestriels, le versement d'une aide exceptionnelle ; et un volet offensif avec le doublement de l'aide à la modernisation et à l'informatisation des points de vente. La ministre de la Culture Roselyne Bachelot et le ministre chargé des PME Alain Griset ont d'ailleurs eu l'occasion de rappeler durant notre Congrès le soutien massif apporté par les pouvoirs publics.

Notre modèle économique résiste, mais il reste fragile et la fréquentation de nos magasins constitue un point de vigilance pour l'avenir. S'agissant du nombre de points de vente, nous étions fin août à 20 983. Le réseau indépendant continue à représenter plus de 76% de l'effectif et nous réalisons plus des trois-quarts des ventes totales.

Pour autant, j'ai appelé mes interlocuteurs à se questionner sur le découragement qui conduit certains marchands à abandonner la vente de la presse ou à réduire sensiblement leur linéaire. Il est de notre responsabilité commune de rénover le modèle logistique et commercial de la distribution en mettant en œuvre l'accord interprofessionnel sur l'assortiment, dès que l'ARCEP l'aura validé. D'autres chantiers sont urgents : la réécriture du contrat dépositaire-marchand, l'évolution de la facturation des fournitures, voire celle de la rémunération des marchands.

Les sujets sont nombreux et nous avons collectivement le devoir d'aboutir, le plus rapidement possible. Il en va de l'attractivité de notre métier et de l'avenir de la vente au numéro !